



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## TOUTES LES ACTIVITÉS PUBLIQUES ONT CESSÉ DANS LE DIOCÈSE DE NICOLET

### Les célébrations de la semaine sainte seront virtuelles

NICOLET LE 23 MARS 2020 – Depuis le 15 mars dernier, suivant les directives de la santé publique et les recommandations de l'exécutif de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, le diocèse de Nicolet a demandé aux paroisses de cesser toute activité publique impliquant des rassemblements de personnes. Pour les fidèles catholiques, cela signifie qu'il n'y a plus de célébrations de messe ni de liturgie de la Parole, ni en semaine ni en fin de semaine, jusqu'à nouvel ordre. Les baptêmes, mariages religieux et funérailles à l'église doivent être reportés après la crise sanitaire.

Ces mesures de prévention de la COVID-19 se prolongent, et il faut à présent annuler les célébrations communautaires prévues au cours de la Semaine sainte, c'est-à-dire celle qui va du dimanche des Rameaux jusqu'au dimanche de Pâques, du 4 au 12 avril prochain. Tous les responsables paroissiaux se montrent solidaires de l'Évêque dans cette décision sans précédent, mais nécessaire pour le bien de la collectivité. Les baptêmes qui devaient avoir lieu à la Veillée pascale sont aussi remis à plus tard. D'autres célébrations à venir au printemps devront possiblement être reportées, selon le temps que durera l'état d'urgence sanitaire.

L'évêque de Nicolet, Mgr André Gazaille, est bien conscient de l'impact de cette directive sur la vie des communautés chrétiennes : « Les commémorations de la passion et de la résurrection du Christ sont très importantes dans la vie des croyants, car c'est l'évènement fondateur de notre foi que nous y célébrons », rappelle-t-il. C'est pourquoi différentes équipes pastorales qui ont des capacités de diffusion sur le Web, le câble ou les médias sociaux seront mises à contribution pour permettre aux communautés chrétiennes de s'unir virtuellement dans la prière. Les services diocésains s'assureront de partager toutes les initiatives qui vont en ce sens, soit sur le site Web du diocèse de Nicolet ou sur sa page Facebook.

Pour les mêmes raisons de prévention, les activités de la Maison diocésaine de formation ont été annulées, comme plusieurs autres activités diocésaines : le lancement du Carême de partage, la Session de pastorale qui était prévue le 29 avril, le camp de leadership de la mission jeunesse qui sera reporté. Dans les paroisses, ce sont toutes les rencontres de catéchèse, celles des mouvements et les activités sociales qui ont pris fin. Les prêtres continuent de dire la messe en privé et de porter ainsi les intentions de prière qui leur ont été confiées.

Retrouvez toute l'information ici : <http://www.diocesenicolet.qc.ca/>

- 30 -

Communiqué de l'AÉCQ publié le 15 mars 2020

**Source :** Jacinthe Lafrance, service des communications | Diocèse de Nicolet  
819 293-6871, poste 421, ou [communications@diocesenicolet.qc.ca](mailto:communications@diocesenicolet.qc.ca)